



M. «CHASSEUR_NOM» «CHASSEUR_PRENOM»
«INTITULE»
«CHASSEUR_ADRESSE1»
«CHASSEUR_ADRESSE2»
«CHASSEUR_CP» «CHASSEUR_COMMUNE»

Puymoyen, le 8 avril 2022

Nom du territoire : «INTITULE»

N° de matricule : «MATRICULE»

Unité cynégétique : «MASSIF_LIBELLE»

Bureau de vote : «BUREAU_DE_VOTE»

REF. : 130/BM/CM/CD

Objet : **CIRCULAIRE N°2 : ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2022 EN PRESENTIEL**

Dossier suivi par Carine DEMARLY

Madame, Monsieur,

Par circulaire du 1^{er} mars 2022 et par annonces légales parues dans les quotidiens la Charente Libre et Sud-Ouest le 29 mars dernier, nous vous avons adressé l'ordre du jour de cette assemblée générale 2022 qui se tiendra en présentiel dans la salle Safran du Complexe Paul Dambier à Champniers.

Cette seconde circulaire est notamment consacrée à :

- La diffusion de la situation financière de la FDC16 arrêtée par le CA et notre Expert-Comptable et certifiée par notre Commissaire aux Comptes consultable sur www.fdc16.com.
- La présentation des résolutions statutaires qui seront soumises à votre approbation.

Les analyses des deux listes déposées tardivement pour le renouvellement intégral du CA sont en cours. La présentation de ces deux listes fera l'objet de l'envoi d'une 3^{ème} circulaire spécifique.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Par rapport aux années précédentes, l'organisation des bureaux de vote dans la salle des Lavoirs a été revue et optimisée. Ainsi, les territoires récupéreront leur dossier de vote et émargeront le listing de présence de l'Unité Cynégétique dans laquelle se trouve leur territoire. **Vous connaissez ainsi à l'avance votre bureau de vote.**

Les bureaux de vote seront ouverts en début d'assemblée générale dès 16h00 pour contrôler les cartes d'électeurs et délivrer les deux bulletins de vote. Ils rouvriront en fin d'assemblée (vers 20h30-21h00) après toutes les interventions pour l'enregistrement et le dépôt des votes dans les urnes.

Nous rappelons que devra être présentée au bureau de vote, une pièce d'identité permettant de certifier à la fois l'identité et la nationalité de son titulaire soit :

- **La carte nationale d'identité.**
- **Ou le passeport.**
- **Ou le permis de conduire.**

Bureau de vote	Unité Cynégétique	Personnel n°1	Personnel n°2
1	Terres de Groies	Frédéric MAHE	Emmanuel GUILLEMET
2	Terres Rouges	Franck PAPILLAUD	Jérémy SALLET
3	Chataigneraie Limousine	Philippe GERVAIS	Sébastien PELLETIER
4	Périgord et Montmorélien	Cécile CHALAND	Didier LALIEVE
5	Champagne et Saintonge	Pauline DILLERIN	Frédéric MAPPA
Cas particuliers, litiges et chasseurs individuels		Carine DEMARLY	Nathalie GAUTHIER
Sous le contrôle de Maître Marine LAMOUREUX, huissier de justice			

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES BUREAUX

Nous vous informons que les bureaux de la FDC16 fermeront le 29 avril 2022, jour de l'assemblée générale dès 12h00 afin de permettre à l'ensemble du personnel fédéral de vous accueillir dans les meilleures conditions dès 16h00 et vous remettre votre dossier de vote accompagné de :

- Notre rapport d'activité 2021.
- Notre plaquette sur la récolte des viscères de grand gibier en Charente.
- La plaquette nationale « la chasse, au cœur de la biodiversité ».
- Le dépliant Appchasse et un autocollant.
- La plaquette régionale « les chasseurs néo-aquitains, acteurs dans la gestion des milieux et la préservation de la biodiversité » avec l'affiche correspondante.

MODALITES DE PARTICIPATION AU VOTE

Le titulaire du permis de chasser et le titulaire de droits de chasse **qui ne disposent pas de pouvoirs** ne sont pas tenus par le délai de 20 jours pour l'inscription de leurs voix et peuvent venir directement voter le jour de l'assemblée générale.

Tous les territoires adhérents recevront quelques jours avant l'assemblée générale une carte d'électeur ainsi qu'une carte de banquet pour ceux qui ont réservé un ou plusieurs repas.

BANQUET (feuille jaune à retourner)

Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'oubliez pas de réserver vos places pour le traditionnel banquet qui clôturera cette assemblée générale.

Pour rappel, prise en charge d'un repas par territoire de chasse participant à l'assemblée générale à condition de bien nous retourner le coupon joint.

Réponse souhaitée avant le 19 avril 2022.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général,



Claude PINEL

Le Président,



Bruno MEUNIER